celui-ci à coup de poing et aussi croit-on avec un canif et lui fit des blessures assez sérieuses.

L'artilleur passa ensuite en rage sur ses vêtements qu'il jeta à terre.

Enfin en résistant, non sans mal, à le calmer et il repartit. On n'a pas eu de ses nouvelles et l'on suppose qu'il a rejoint son corps. La gendarmerie de Tourcoing a ouvert une enquête.

CROIX

Les obsèques de M. Pottier

Mercredi matin, à 9 heures ont eu lieu à l'église St-Pierre, les obsèques de M. Emile Pottier, ancien militaire et officier, membre de la Fraternelle de Roubaix.

Une affluence considérable suivait le cortège et au cimetière M. Auguste Wibaux, président de la Fraternelle a prononcé d'une voix émue les paroles suivantes :

Messieurs,

Au nom de la *Fraternelle*, je viens remplir une pénible et bien douloureuse mission en adressant notre regretté camarade un adieu suprême.

Emile Pottier avait une excellente nature, un cœur droit, dévoué et affable : homme de devoir, il avait été conscrit ; l'estime et l'amitié de tous ses camarades, il aimait nos réunions, y venait avec cet esprit de camaraderie et de confraternité qui fait la force de notre association. Partout où il a passé, au régiment comme dans la vie civile, il a laissé des exemples que n'oublieront jamais ceux qui l'ont connu.

S. la perte est pour nous bien sensible qui vide dans cet intérieur où il était le meilleur des époux et des pères et où il a laissé de la joie à ceux des plus tendres affections et des meilleurs exemples.

Il a accepté la mort avec le courage du soldat et la résignation du chrétien, et il est pour vous, chers parents, un modèle dans la mort comme il l'a été dans la vie.

Conservez précisement la mémoire de votre excellent père, marchez toujours dans la voie qu'il vous a tracée, c'est la voie du devoir et de l'honneur.

Il emporte avec lui tout nos regrets. Puisse ce fidèle témoignage apporter quelque consolations à sa veuve et à ses familles éplorées.

Adieu cher ami, les mauvais ses pas publié à la *Fraternelle*.

LILLE

La folie d'un dominicain

Sur la foi d'un renseignement donné par le P. Blanc de Lille nous avons annoncé que le P. Monvoisin allait être visité par le docteur Castiaux qui aurait été chargé de déterminer l'état mental de ce religieux.

Jusqu'aujourd'hui, le docteur Castiaux n'a rien chargé, ni même pressenti de semblable mission. Il est probable que le P. Blanc aura oublié sa promesse. Ces quelques lignes rafraîchiront sa mémoire et nous attendons qu'il veuille bien donner la publicité qu'il semblait désireux d'obtenir sur le cas de P. Monvoisin.

D'autre part, nous apprenons que le médecin de Lommelet qui est professeur à la Faculté catholique a visité le P. Monvoisin et qu'il a conclu à la folie.

M. Tagnet, directeur de l'as le d'aliénés d'Armentières, chargé de visiter le fou qui entrait dans la maison hospitalière de Lommelet dressera son rapport très prochainement.

TENTATIVE DE MEURTRE

Un homme jeté dans une champignonnière

Nous avons relaté hier la terrible chute que Aimé Willocq avait fait dans une champignonnière.

Il paraît que Willocq a bien été l'objet d'une tentative de meurtre. M. Cousin nous a affirmé que le champignon qui couvre le M. Lharminez est bouchée par de solides planches en chêne sur lesquelles on pose de grosses pierres. *Ces pierres et les planches ont été déplacées et mises sur le côté ce qui fait écarter toute idée d'accident et fait naître celle du crime.*

En effet Willocq prétend avoir été assailli par quatre individus ivres qui lui ont demandé de l'argent. Sur la réponse qu'il n'en possédait pas ils le frappèrent à coups de pied et de poing, puis le jetèrent dans la champignonnière où il fut retrouvé le lendemain en fort triste état. Cet homme qui offre une très grande résistance à la fatigue et aux souffrances, est actuellement alité et fort.

Sa femme a vu les quatre ivrognes et entendu le bruit d'une discussion, mais elle n'a pas supposé un seul instant que son mari était en cause.

La gendarmerie recherche activement les coupables.

Les Accidents

Hier, vers 9 heures de Verlo-midi, Louis Lefebvre, garçon brasseur au service de M. Wetzel, s'est fracturé la jambe droite, en descendant une rondelle de bière rue des Hauques, 42.

Après avoir reçu des soins de M. le docteur Hoschletter, il a été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur.

Les vols du boulevard Vauban

Afin de ne pas entraver les recherches de la police nous avons fait le silence sur la nature des objets volés par les cambrioleurs qui dans la nuit de samedi à dimanche ont mis à sac l'habitation de M. Amst rue du boulevard Vauban. Un de nos confrères avait désigné quelques-uns des objets emportés, nous croyons dégagés et donnons l'énumération des bijoux et vêtements soustraits par les malfaiteurs.

Une longue visite de soie, des manteaux, des robes de soie, dont la robe de mariée de Mme Amst ayant coûté plus de six cents francs, un châle en crêpe de chine noir, une broche avec grenats, une broche en argent, des boucles d'oreilles montées en diamants montés sur or, un bracelet en or avec trois médailles de Saint-Georges, deux bracelets en argent avec pierres, une vierge en argent massif d'une grande valeur artistique.

Les voleurs ayant trouvé des services de table les ont brisés, mais s'apercevant qu'ils étaient en métal blanc, ils ne les ont point emportés.

Chez M. Jaspar fit ont pris de l'argenterie en assez grande quantité.

Mardi soir, M. Dalaïd, juge d'instruction, accompagné de M. Duparcq, son greffier, est allé visiter les maisons en compagnie de M. Gallipy, commissaire de police du 3e arrondissement.

M. Dalaïd a voulu se renseigner exactement sur la façon d'opérer des cambrioleurs, que l'on croit étrangers à notre ville.

On suppose d'après certaines particularités, qu'une femme faisait le guet sur le boulevard Vauban et qu'elle s'est introduite dans la maison de M. Amst après que les voleurs eurent ouvert la porte cochère de M. Jaspar.

La police a découvert une piste qui semblait au premier abord donner des résultats, elle est arrivée à connaître le coupable, mais non se se rapportant pas au vol du boulevard Vauban.

Les Vélocipèdes et Tandems les plus élégants et les plus rigides sont incontestablement les *Clément, Humber et Raleigh*. — Seul dépôt régional : TURBELIN, 89, boulevard de la Liberté, Lille.—Baisse de prix sur les modèles 1894.

LE NORD

LES VOLS D'ALCOOL

à la gare de Loos

Les voleurs d'alcool deviennent de plus en plus entreprenants dans notre région, les gens de cette mine de fer et les halles aux marchandises sont visitées presque chaque nuit et sont le point de mire de ces hardis coquins.

Les moyens qu'ils emploient dénotent chez leurs auteurs une habileté consommée, doublée d'une extraordinaire audace ; c'est ainsi que tout récemment à Seclin on surprenait, vers deux heures du matin, quatre individus en train d'opérer sur un wagon-réservoir.

La nuit de lundi à mardi, vers deux heures, trois ou quatre de ces malandrins pénétraient dans la halle aux marchandises de la gare de Loos au moyen d'une échelle de corde ; ouvrir une des portes, voilà ce qui leur a coûté 20 francs sur la bordure du qui l'extérieur, fut pour eux l'affaire d'un instant, après avoir rempli un récipient pouvant contenir une trentaine de litres, ils se préparaient à en remplir un second, lorsqu'ils furent dérangés dans cette opération par les employés de la régie.

Ils, sûrs, justement préoccupés des vols qui se commettent fréquemment dans les gares, M. Bardoux, contrôleur des contributions indirectes à Haubourdin, et M. Dumont, chef de gare à Loos, se concertèrent afin de la surveiller étroitement la gare et ses abords.

En conséquence, M. Edmond, chef de service de la distillerie de la Deûle, Flouvel, accompagné de MM. Poiteux et Chocquet, ses collègues alors se trouvant en surveillance sous la halle, étaient résolument les voleurs, et les avaient par l'obscurité, plus complète, vers Bretonne décamérent, non sans laisser derrière eux maintes des empiècés que ensquette et les engins dont ils s'étaient servis pour pénétrer leur vol ; tels que une échelle de corde, un entonnoir muni d'un tube en caoutchouc, une vrille, un ciseau à froid et plusieurs sacs.

En espère qu'à l'aide de ces pièces à conviction M. le commissaire de police de Loos et M. Colinguise, marchal-des-logis de gendarmerie d'Haubourdin, chargés de l'enquête, pourront découvrir ces audacieux malfaiteurs.

AVESNES

Une femme sauvée par un chat

A BACHANT

Au hameau d'Estrée habité depuis plusieurs années, un ancien d'une vaste pièce une bonne vieille femme, la veuve Leclercq qui passe pour avoir quelque fortune.

Samedi soir, vers sept heures et demie elle se rendit dans son jardin pour y cueillir des fraises ou des légumes ; à peine était-elle rendue qu'elle s'aperçut que sa chatte, les yeux chemin dans le lit, miaulait sans trêve. Elle se baissa et vit sous sa couche un homme étendu de son long.

Affolée, la pauvre femme sortit de sa maison en criant au secours. Le temps le malfaiteur avait pris la fuite et escaladé la haie du jardin. MM. Delforge fils essayèrent de l'arrêter, mais d'une violente secousse il se dégagea et il courut encore. La gendarmerie qui a ouvert une enquête a découvert que ce malfaiteur est un nommé L. F..., disparu de Bachant, il est né, depuis frère ou quatre ans, il a été découvert dans le jardin la cachette qu'il était fait pour attendre commodément que la vieille dame sortît. Il avait placé sous un rideau de branchages derrière lequel il était assis sur un seau recouvert d'une planche : il se sera glissé dans la maison pendant que Mme Leclercq était au fond de son jardin.

Escaupont. — Léon Mercier, 19 ans, ouvrier à l'usine Wagner, fatigué des railleries dont sa faible intelligence était l'objet, a lancé à la tête de Adolphe Etouard, une lime qui lui a coupé une partie de nez.

DUNKERQUE

LE PASSAGER MYSTÉBIEUX

(*Nouveaux détails*)

Tremblé mange de bon appétit à la maison d'arrêt.

On nous affirme que Jean Tremblié, arrêté à l'arrivée du *Paraguay* sous l'inculpation d'assassinat à Buenos-Ayres, comparaîtra samedi devant le tribunal correctionnel, pour répondre du délit de fraude relevé contre lui par la Douane de Dunkerque.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

VIOLENT ORAGE A BERTINCOURT

Un violent orage, accompagné de grêle, s'est abattu dimanche sur Bertincourt.

Une trentaine d'hectares de pommes d'oillette, ont particulièrement souffert. On évalue à un cinquième environ la perte de la récolte qui est antérieurement perdue. Heureusement la plupart des cultivateurs de Bertincourt sont assurés contre les dégâts occasionnés par la grêle.

Achevillé. — Toujours les chiens enragés !

A Achevillé, un chien paraissant atteint d'hydrophobie a parcouru les principales rues d'Achevillé, sans paraître le terrorisé sur son passage.

Effrayés par quelques cultivateurs l'animal a pu s'échapper et prendre la fuite dans la direction de Beurchemin.

Douchy-les-Ayettes. — Un individu étranger au pays a été introduit dimanche dans un pré appartenant au sieur Lerum et y a dérobé des effets d'habillement pour une valeur de 80 fr., environ.

Le signalement du voleur a été donné à la gendarmerie qui le recherche activement.

BÉTHUNE

Un incendie

Lundi vers 9 heures du soir, une femme de mauvaise vie, Hélaïse Assier, femme Givry, 42 ans, domiciliée à l'auberge Garon, au faubourg Saint-Pry, a été arrêtée sur la place Lamartin pour avoir injurié grossièrement un particulier et menacé l'agent de police Gobier, après avoir passé la nuit en violon, elle a été mise mardi matin à la disposition du parquet.

Lillers. — Pour violences exercées sur un agent de la compagnie du tramway dans l'exercice de son fonctions, procès-verbal a été dressé contre les nommés Léon Tiem, Cab-lin Boutellier et Valentin Lannoy, tous trois mineurs à Lillers.

Auchel. — Le sieur Jules Gaiant, 60 ans, demeurant à Rimbert-Auchel, nettoyeur de voiture à la fosse n° 4 des mines de Marles à Auchel, est tombé en travaillant dans la cheminée Nord-Ouest de 250 mètres et a été blessé assez grièvement à la poitrine contre la paroi d'une barline.

Norrent-Fontes. — Dans la nuit de dimanche à lundi, on a volé une paire de draps au préfet de M. Gustave Wamberque dans la nouvelle caserne de gendarmerie qui fait construire en ce moment à Norrent-Fontes.

SAINT-OMER

Moulle. — La nommée Fernande Dalepine a été mis en état d'arrestation pour coups de couteau portés au sieur Debruyne de Serques.

Tournehem. — Des insultes ayant été proférées à l'égard des gendarmes de service du pays, une enquête a été ouverte à ce sujet.

Rebecq. — Procès-verbal a été dressé contre deux mé agées qui se sont porté des coups.

Photographie Elkan

74, rue Pellart, 74, ROUBAIX

Premières COMMUNIONS

12 portraits pour **5** francs, avec une belle carte album comme prime. Portraits de luxe **10** francs la douzaine, donnant droit à un superbe portrait peint à l'huile sur bois.

Renommé pour photographies d'enfants par procédé extra-rapide.

Groupes de familles et de sociétés.

Reproduit ou d'anciens portraits.

Grande portraits en charbon 35 0/0 meilleur marché que partout ailleurs.

La maison achète et vend d'occasion, les appareils photographiques.

PLAIES DE TOUTE NATURE *Guérison certaine par l'ONGUENT SIX-ROCHE* Pharm. Dr, 24, à Courcelles (Nord). 2,50 *franco* et pharmacies.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 30 mai 1894

Présidence de M. Martin, vice-président.

Procès de presse. — Hellinck contre Destchange, gérant du journal *Le Roubaisien*. — Le Tribunal au commencement de l'audience a rendu son jugement dans cette affaire dont nous avons parlé dans notre compte rendu de samedi.

Nos lecteurs se rappellent que M. Hellinck demandait 2000fr. de dommages intérêts, l'insertion du jugement à intervenir et le délit du journal *Le Roubaisien* et 5 insertions dans d'autres journaux au choix du demandeur.

Dans son jugement le tribunal tenant compte des injures que M. Deschamps a eu souvent à adresser à M. Hellinck, tant sur les publiques de M. Hellinck et du droit du journaliste de critiquer un acte de la municipalité, condamne le rédacteur du journal le *Roubaisien* à 50 fr. d'amende, 500 fr. de dommages-intérêts, ordonne l'insertion du jugement en tête dudit journal.

Tentative de vol à la tire. — L'agent Carlier, le 21 mai dernier était en surveillance en face de l'église Saint-Maurice ; il avait lieu la communion solennelle du jour. Il aperçut un individu qui portait des sit au main dans la poche d'une dame, il l'arrêta.

La dame interrogée déclara n'avoir pas de vol n'avant aucun argent en poche et n'avoir rien à faire au moment du vol. Le prévenu a été reconnu témoigner. C'est alors que le voleur qui se nomme Vancrembre, âgée de 19 ans, tenturier rue de Wasquehal 44, complète mise en liberté de M. Alfan pagnolico d'une personne inconnue. Il prétend qu'il était venu pour voir une jeune fille nommée Louise, qui doit se marier prochainement, et n'avoir pas essayé de voler.

Mais le témoignage de l'agent est formel. Vancramère n'est pas à son premier coup, il a été condamné plusieurs fois en Belgique. Il récolte un jour de prison et 100 francs d'amende.

Vol. — M. Lutin-eau, peintre, rue Nicolas-Leblanc, 61, s'aperçoit que depuis quelques temps on lui vole des brosses et des chiffons. Samedi dernier, un ouvrier du même atelier, Vanesk, venait d'apercevoir Henri Vanesk, ouvrier peintre à son service, emportant une brosse à Bellignoise.

Pour ce fait, Henri Vanesk est condamné à 10 jours de prison.

Outrage, ivresse. — Lundi soir vers 5 heures un agent trouvait en état d'ivresse, rue de Jourbe, Auguste Cornil, âgé de 21 ans, gantelutier et se discutant avec un voyageur sur la place de la Gare. Cornil pour mettre fin à la dispute, Cornil prit l'agent à partir en disant : « Je n'ai pas d'ordre à recevoir de toi malgré tout je suis de la police. Tu ne qu'en faisant, ce pas pas tout qui me condamnera au violon.

L'agent s'est d'un collègue l'y conduisit cependant, mais pendant tout le trajet le marchand de journaux, qui d'ailleurs était ivre, se débattit et injuria de la plus belle façon les agents de police.

Le tribunal lui octroie 10 jours de prison pour outrage et 5 fr. d'amende pour ivresse.

ROUBAIX

Coups portés par un ouvrier à son patron. L'ouvrier dévoué, vers 8 heures, apprenant qu'un ouvrier rentachent se battait au fil dans de l'atelier avec un fleur, M. René Vanlaethem, industriel me de Roubaix, 120, monta trouver les belligérants. Après explication il acquérait la conviction que le nommé Joseph Desmedt, 28 ans, rattachant à Watrelos, jaunes du petit Tourcoing était déjà provocateur de la scène.

M. Vanlaethem insinuait à cet ouvrier l'ordre de sur le de suite de son établissement.

A cet ordre de congé Desmedt s'écrie : « Ah ! Il faut que je me aille ! Eh ! bien, ... et se jetant sur son patron il lui prit la tête dans les mains et lui lança dans cette position un coup de tête dans la figure qui détermina un saignement de nez considérable.

Pour ce fait Vanlaethem se voit condamner à 40 jours de prison.

TOURCOING

Filoutorie d'aliments. — Vers 5 heures 1/2 du matin, samedi dernier, se présentait chez M. Cretan, cabaretier, rue du Moulin-Fagot, un homme vêtu en ouvrier qui demandait une tartine et du café et prenait ensuite quelques sonsommations de la plus belle façon sans compte, s'élevant à 1 fr. 10. Individu déclara n'avoir pas d'argent, mais qu'il était chômeur à Wattrelos, rentrant, qu'ailleurs n'est pas mal noté qui se trouvait sans travail depuis quelques jours. Le tribunal le condamne à 6 jours de prison, mais avec bénéfice de la loi Bérenger.

Autre filoutorie d'aliments. — Le jeudi précédent, Mme Lefebvre, cabaretière, rue des Carrières, 106, avait été victime de la même filoutorie. Un individu bien mis se présentait chez elle le 28, et tout en prenant une consommation, il engageait la conversation. Il revenait, confait-il, de Courtrai, où avait eu lieu le jour même l'inhumation de sa mère, et il portait sur lui une somme de 4,000 fr. Il disait alors se nommer Poissonnier et être cabaretier au Blanc-Seau.

Mme Lefebvre, qui avait entendu parler d'un nommé Poissonnier, cabaretier au Blanc-Seau, fut mise en confiance et laissa son client consommer offrit des consommations, sans lui en réclamer.

Le soir vers l'homme demanda au tiers et le tendit 10 fr. Vers 9 heures 1/2, prétextant n'avoir pas de parlementaire sur lui, il emprunta à la confiance cabaretière une pièce de cent sous pour faire quelques achats.

Mais une fois le client parti, le doute entra dans l'esprit de Mme La sieur et elle prévint la police. Quelques instants après on arrêtait le filou qui déclarait avoir son état-civil. Il se nomme Pierre Desnonck, charretier, âgé de 67 ans.

Il a été condamné à Mme Lefebvre 18 fr. 10 de consommations plus 5 fr. prêtés. Le tribunal le condamne à 1 mois de prison.

Les fraudes. — Gérard Commines 14 ans, bâtonnier à Tourcoing a été arrêté pour voler d'allumettes pour une valeur de 24 fr. Il est remis à son père et condamné à 500 fr. d'amende.

Samedi dernier à l'arrivée en gare de Tourcoing du train de Belgique de 10 h. 5 m. le préposé des douanes remarqua un individu offrant d'une façon mystérieuse aux voyageurs du train et faire une fraude. Le chef, amenée dans la salle de visite, on trouva sur cette femme qui se nomme Marie Degrave, ménagère à Mouscron, âgée de 33 ans, du poivre caché dans un jupon à compartiments.

Elle est condamnée à six jours de prison et cinq cents francs d'amende.

Cour d'Assises du Nord

Audience du mercredi 30 mai

Attentat à la pudeur à Bailleul

L'inculpé un sieur Edmond Levoye, 34 ans, tisserand à Bailleul.

Levoye est condamné à cinq ans de prison.

Défenseur, Me Toussaint.

L'affaire d'avortement de Bellignies (Huis-clos)

Trois personnes sont incriminées dans cette affaire : Alexis Lallemant, âgée de 22 ans, née à Bellignies (arrondissement d'Avesnes), femme de Marie Alys, femme Lallemant, âgée de 28 ans, née à Quinquin (arrondissement d'Avesnes), demeurant à Bellignies. Elles étaient toutes deux Françaises, âgées de 45 ans, mère à Bellignies, couturière dans cette commune, sont prévenues d'avortement, de tentative d'avortement et de complicité d'avortement.

La femme François est condamnée à trois ans de prison, 500 francs d'amende.

Ministère public : M. de Savignon, avocat général.

Cour d'Appel de Douai

Audience du mercredi 30 mai

La Cour de Douai a rendu son jugement dans un dommage-intérêts du journal *Le Réveil du Nord* par cinq mineurs du Pas-de-Calais.

On se rappelle que ces derniers avaient attaqué en dommage-intérêts ce journal devant le tribunal de Bethune pour diffamation et injures publiques pendant la période de la dernière grève.

Le tribunal avait condamné le *Réveil* à quatre mois de prison, deux mille cent francs d'amende, quatre cents francs de dommages-intérêts et à plusieurs insertions dans divers journaux.

Le journal avait appelé de ce jugement, qui était le 1er mars, confirmé par défaut par la cour de Douai.

Opposition ayant été faite à cet arrêt, le procès était revenu le mardi 30 devant la Cour, qui avait renvoyé l'arrêt à l'audience du mercredi 30 mai.

Pas cet arrêt, la Cour confirme le jugement du tribunal de Béthune.

Nouvelles à la Main

Le poète Trois-Etoiles, l'un des plus applaudis de ce temps-ci, souffre véritablement toutes les fois qu'il écrit.

— Qu'a donc votre père ? demandait l'autre jour la bonne à son fils.

— Il vient de faire des vers.

— Oh ! pauvre monsieur !

***

A la correctionnelle.

Un des témoins, prêt d'une extinction de voix, ne parvient pas à se faire entendre.

— *Vous êtes aphone, mon ami ?* lui demande le président.

— Non, monsieur, articule le pauvre diable en perdant les gros grands efforts ... Je suis ferblantier !

BRULÉ MAISON.

Programme des Spectacles et Concerts

Programme du concert exécuté par la Grande Harmonie, Place de la Liberté, le 31 mai :

Première partie. — Par le Piano Gaut, (Bresle) — Romée et Juliette (Gounod) — Les Gnomes (Mendelssohn) — Air varié pour 2 pistons (Walgt).

Entracte jusqu'à 8 heures.

Deuxième partie. — Ballet de Copélia (Léo Delibes) — Sérénade hongroise, (V. Joustin) — Jet Argonnée, (Gi plez).

L'Harmonie Tourquenoise et l'Orphéon d'Ecke de la Fraternelle cadetroise, le jeudi 31 mai 1894. 4 huit heures et demie de soir, sur le bosque de la Grande-Place, les morceaux suivants :

L'Harmonie Tourquenoise

Marche-Lorraine, allegro militaire — Rose-Forlina, ouverture.

L'Orphéon de la Frontière

La Lever, chœur, Léon Jouret — Voici l'Aurore, Saintis.

L'Harmonie Tourquenoise

Fantaisie sur les Dragons de Villars, arrangée par Tillard — Rose Blanche, valse, Vandebouquette.

PETITE CORRESPONDANCE

M. Payelle. Votre première lettre, que vous dites avoir remise à notre vendeur ne nous est pas parvenue. — *Rotoir.* Nous ne savons pas de quoi il s'agit ; vous aurez sans doute mal écrit ou indiqué dans votre lettre d'hier. — *M. Gambier.* Trop-quatre avec le nouveau.

LE FACTEUR.

Etat-civil de Roubaix

Du 30 mai

Naissances. — Albert Van Lede, rue Saint-Antoine, 6 bis — Lisa Varstenwinckel, Hôtel-Dieu — Jacques Jouret, rue de Lannoy, 20 — Marie Gorlinck, rue Philippe-le-Bon, 37 — Germaine Moulenas, quai de Roubaix, 20 — Albert Lepoutre, boulevard de la République, 73 — Fernande Lievens, rue des Longues-Haies, 84 — Edouard Alard, rue Nain, 54 — Emile Tierny, rue de Tuile — Germaine Lestienne, rue du Tilleul, impasse Nabuchodonosor.

Décès. — Zoé Dhulst, 17 ans, place Chapital — Jules Bourry, 68 ans, Hôtel-Dieu — Edouard Agache, 76 ans, rue des Arts, 103 — Marie Monteyne, 41 ans, rue d'Inkermann, 19 — Louise Fouache, 37 ans, rue d'Alger, cour Maréchal Bugeaud — Désiré Dedecker, 83 ans, Hôtel-Dieu — Zélie Jacquemin, 8 ans, rue du Fresnoy, 7 — Jerlinck, 9 — Edmond Lestienne, 24 jours, rue de l'Alouette.

Mariage. — Entre : Louis Lerouge, 24 ans, plieur et Elisabeth Huss, 22 ans, piquûrée, Roubaix.

Etat-civil de Tourcoing

Du 30 mai

Naissances. — Joseph Vandenbulcke, rue de la Croix-Rouge — Léon Segers, rue Jeire — Louis Dubois, rue des Chalmettes — Marie Gillis, rue Vandevanne — Vincent Luypaert, rue du Jambon — Marie Dansette, rue de l'Ouvrai.

Décès. — Henri Verfaillie, 30 ans, rue de Gand — Charles Knockaert, 5 mois, rue de la Latte — Alfred Coquel, 11 ans 11 mois, rue des Phalempins.

Mariages. — Entre : Joseph Vanderplanche, 24 ans, menuisier et Célina Brasonier, 23 ans, dentelleuse. — Pierre Stragier, 23 ans, boucher et Adèle Plainier, 27 ans, servante.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 30mai 1894.

Le marché n'a pas été brillant aujourd'hui.

La baisse de l'Extérieure a provoqué un mouvement de recul sur la plupart des fonds d'Etat.

Le 3 0/0 a rétrogradé de 101.05 à 100.75.

Le 3 1/2 0/0 de 104.10 à 105.90.

L'Italien cote 76.22.

Parmi les Sociétés de Crédit, il convient de signaler la reprise de la Banque de Paris à 2,900.

Le Crédit Foncier est ferme à 962 50.

Le Comptoir National d'Escompte se présente sans changement à 485.

On cote 745.75 sur le Crédit Lyonnais.

Et 455 sur la Société Générale.

Le mouvement des actions du Crédit Mobilier a eu lieu les 18 mai. Dans son rapport, le conseil expose la situation de la Compagnie de Porto-Rico. Un convenient a été soumis aux créanciers, qui permettra la reprise des travaux.

La Compagnie du Sud de la France Gaz, qui vivir avant la fin de 1894 toute stations de 100 kilomètres.

On espère l'incorporation prochaine de la ligne Arles à Saint-Louis au réseau Paris-Lyon-Méditerranée.

Le port de Saint-Louis continue à se développer.

Le liquidation de la Banque de Madrid marche lentement.

La Banque de Saint-Domingue est en bonne situation malgré le bonus de 5 0/0 alloué.

La Compagnie du Chemin de Fer du Rhône ne peut que profiter de l'Exposition de Lyon.

Après le lire le rapport des commissaires, l'assemblée a voté l'approbation des comptes.

L'obligation des Chemins Economiques clôture à 415.

BONS PANAMA

LOTS du CONGO

délivrés en tous temps avec faculté de revente à des conditions particulières par la Maison

J. BULTÉ

Comptoir de Change

ROUBAIX, 25, Rue Neuve, ROUBAIX

ACHAT et VENTE à forfait de Titres négociables

Exécution sérieuse de tous ordres avec les Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers, Londres, Amsterdam.

Souscription aux Emissions. — Versement Coupons.

Paiement immédiat et sans frais à la COUPONS présentés à l'échéance.

BOURSE DE LILLE ET BRUXELLES

Achat et Vente d'Actions de Charbonnages.

BOURSE DE LILLE

du 30 mai 1894

Rentes Françaises et Étrangères

Emprunt français 3 0/0 1870 (ancien 100) 108.20. — Emprunt français 3 0/0 1871 (ancien 100) 106.50.

ACTIONS BANQUES ET DIVERSES

Banque Lilloise, (ancien 500) 1,[illegible]. — Banque de Paris, (ancien 500) 2,[illegible]. — Banque de Roubaix, 1,[illegible]. — Banque de Tourcoing, 1,[illegible]. — Crédit Foncier de France, 962 50. — Crédit Lyonnais, 745 75. — Crédit Mobilier, 455. — Lens, Compagnie des Charbonnages, 1,[illegible].

OBLIGATIONS (Obligations)

Bethune 77, rembt. 1400, 400.[illegible]

BOURSE DE BRUXELLES

Emp. 3 1/2 0/0	109.35	Bmque. Prov.	1000	307	62
— 3 0/0	100.75	Bmque. Nat.	3000	—	—
— 2 1/2 0/0	109.35	Obligations	1000	—	—
— 2 0/0	70.—	—	500	—	—
Annuités	1 1/2	Tourcoing	1000	—	—
—	1	Gand	1000	110	75
Cp. com.	4 1/2		1000	—	—
—	4		500	—	—
—	3	Liège	1000	99	75
—	2 1/2		1000	—	—
—	2		500	—	—
Fr. Belges	1 85		1000	—	—
Anvers fonds	1 75		1000	105	—
Anv. libres	1875		1870	104	87

A. PAJOT & CH. LEFEBVRE

Comptoir de Change

FONDÉ EN 1879

Siège Social :

LILLE, RUE NATIONALE, 69 bis

Succursales :

ROUBAIX, 6, rue de la Gare — LILLE-WAZEMMES, Rue Gambetta, 1ter.

Ordres de Bourse

Exécutés aux bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Amsterdam, etc., aux conditions les plus réduites **Titres** contre **Espèces**.

Opérations à Forfait

Achat et Vente à forfait de tous titres de négociation courante **Titres** contre **Espèces**.

Coupons

Paiement des coupons et titres remboursables à présentation, avec classement en bordereaux à échéance, avant échéance, moyennant commission variant selon la durée de l'escompte.

Transferts — Conversions — Souscriptions Charbonnages.

MARCHÉ LINIER

Lins. — Toujours peu d'affaires, situation sans changement.

Les nouvelles de la Belgique sont diverses, cependant elles sont généralement bonnes. Il pleut presque partout en qui y aura beaucoup de lin, à moins que le rendement ne soit mauvais, comme l'an dernier.

On signale quelques lin couches, mais le dommage n'est pas encore considérable. Il est toutefois temps que la pluie cesse.

En résumé, il faut encore attendre 10 à 15 jours avant de pouvoir se faire une opinion sur la récolte.

En Russie on fait les semailles et il aussi les nouvelles sont diverses. En général on trouve le temps peu favorable.

Il y a un seul point qui soit bien acquis c'est la qualité médiocre de la graine, cela avait déjà été constaté dans nos contrées.

Les essais de germination accusaient un déchet de 50 0/0, ce qui est énorme, cela explique aussi loin de donner toute la perte que se pour ont avoir que viennent s'ajouter, à la mauvaise qualité de la graine, tous les accidents que nous avons relevés en campagne.

Toiles. — Il n'y a pas d'amélioration sensible, on va au jour le jour, mais on maintient les prix, on commencera à presser et on espère des bonne demandes.

Fils. — Situation sans changement appréciable, cependant il s'est fait plus d'affaires cette semaine.

Jutes. — Continuation d'une bonne demande, prix fermes.

ANTIPYRINE

Le Docteur KNORR, Médecin-Chef de l'Hôpital de Nuremberg, recommande l'Antipyrine de la Pharmacie KNORR

BREVETÉE POUR PRÉPARATION DE MARQUE **KNORR**

Exigez toujours le nom de KNORR

Consulter les médecins pour les doses journalières.

Brasserie Universelle, Roubaix

Vu l'immense succès obtenu par Bénévole dans ses dernières créations, l'incomparable et célèbre professeur illusionniste, membre de l'Académie de Paris, créeiqu'il nicen Franco-Russe, une troisième et dernière représentation aujourd'hui 1 juin 31 mai, *Entrée libre.*

BULLETIN LAINIER

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

DU 30 MAI

Cote officielle de 5 h

Peignés de la Plata et

Livraisons	TYPE I Cotes prés.	TYPE I Cotes jour	TYPE II Cotes prés.	TYPE II Cotes jour
Janvier	4 10	4 10		
Fév.	4 125	4 125		
Mars				
Mars mouv				
Avril	4 00			
Mai				
Juillet	3 95	3 95		
Juillet	3 95	3 95		
Août				
Septembre	4 00	4 00		
Octobre	4 025			
Novembre	4 045			
Décembre	4 075	4 075		

Peignés d'Australie

	Type A	Type B
Janvier		
Février		
Mars		
Avril		
Mai	4 40	
Juin	4 35	
Juillet	4 35	
Août	4 35	
Septembre	4 30	
Octobre	4 40	
Novembre	4 45	
Décembre	4 45	

DÉTAIL DES VENTES

Ventes du jour

Type unique		
Juin.	10.000	à 3.95
Id.	10.000	à 3.925
Juillet	35.000	à 3.95
Id.	10.000	à 3.95
Septembre	10.000	à 4.00
Octobre	15.000	à 4.025
Novembre	10.000	à 4.045
Janvier	30.000	à 4.10
	Après bourse	
Décembre	10.000	à 4.075

Tendance soutenue.

Total 230.000 kilos.

Pégnées allemandes de la Plata

Avril 419 p. ; mai 500 p. ; juin 500 p. ; juillet 500 p. ; août 500 p. ; septembre 525 0/0 ; octobre 537 0/0 ; novembre 500 0/0 ; décembre 500 0/0 ; janvier 475 0/0, février 475 0/0, mars 410 0/0.

Ventes 170,000 kilos.

Marché ferme.

Anvers, 30 mai.

Pégnées allemandes de la Plata

Janvier	[illegible]	Juillet	[illegible]
Février	[illegible]	Août	[illegible]
Mars	[illegible]	Septembre	4 30
Avril	[illegible]	Octobre	4 40
Mai	[illegible]	Novembre	4 45
Juin	[illegible]	Décembre	4 45

BOURSE DE PARIS

3 0/0 comptant	100 65		
3 0/0 amortissable	[illegible]		
3 0/0 ancien	[illegible]		
3 0/0 nouveau	[illegible]		
Obligations	[illegible]		
1880 3 0/0	[illegible]		
1881 3 0/0	[illegible]		
1882 3 0/0	[illegible]		
1886 3 0/0	[illegible]		
1888 3 0/0	[illegible]		
1889 3 0/0	[illegible]		
1890 3 0/0	[illegible]		
1891 3 0/0	[illegible]		
1892 3 0/0	[illegible]		
1893 3 0/0	[illegible]		
1894 3 0/0	[illegible]		
Obligations	[illegible]		
Obligations	[illegible]		
Obligations	[illegible]		
Obligations	[illegible]		
Obligations	[illegible]		
Obligations	[illegible]		
Obligations	[illegible]		
Obligations	[illegible]		
Obligations	[illegible]		
Obligations	[illegible]		
Obligations	[illegible]		
Obligations	[illegible]		
Obligations	[illegible]		
Obligations	[illegible]		
Obligations	[illegible]		
Obligations	[illegible]		
Obligations	[illegible]		
Obligations	[illegible]		
Obligations	[illegible]		